

Janvier 2017

## La lettre d'information de monsieur le Député Christian Franqueville

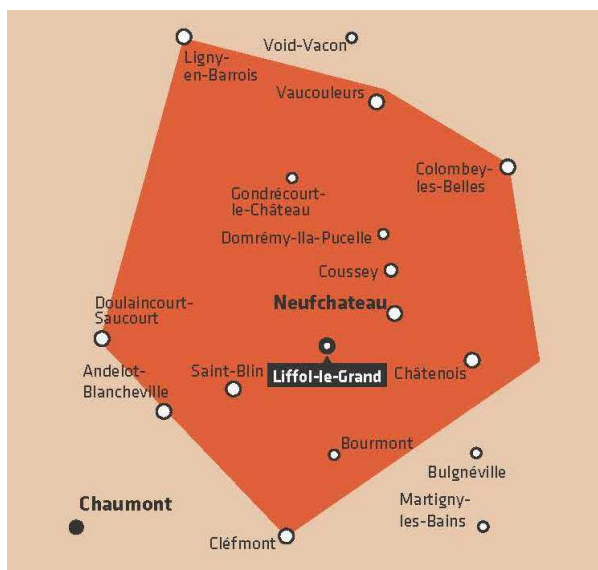


### Développement économique et durable

## Indication géographique 'Siège de Liffol'

Le **Bassin de Liffol-le-Grand** est le berceau historique et naturel des fabricants de sièges de style, depuis le 17ème siècle. Une **soixantaine de manufactures** maintiennent aujourd'hui la production de manière traditionnelle. Elles collaborent avec les plus grands décorateurs, designers et architectes d'intérieur. Depuis 1992, les manufactures artisanales de sièges se sont groupées en un pôle de compétitivité sous l'égide du **PLAB - Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois** – qui représente et défend les intérêts de la filière ameublement, luxe et décoration sur le Grand-Est auprès des institutionnels.

En avril 2016, le PLAB a déposé auprès de l'**INPI** (Institut National de la Propriété Industrielle), une demande d'obtention du label d'IG (**Indication Géographique**) "**Siège de Liffol**". Demande que j'ai pleinement soutenue et appuyée en intervenant auprès de la Secrétaire d'Etat Martine Pinville, chargée du Commerce et de l'Artisanat. Le 15 novembre 2016, l'INPI a reconnu le PLAB comme « **organisme de défense et de gestion du produit bénéficiant de l'Indication Géographique INPI-1601 « Siège de Liffol** ». J'en suis particulièrement heureux et fier car **il est essentiel que le savoir-faire d'excellence de nos artisans et professionnels puissent disposer d'une reconnaissance officielle qui favorisera le maintien et la création d'emplois hautement qualifiés dans les Vosges.**



Secteur concerné par l'IG 'Siège de Liffol'